



La Feuille de Chêne



La mairie sera fermée exceptionnellement les 2 et 3 mai et les 9 et 10 mai 2019.

Nous rappelons qu'un ordinateur avec accès internet est à disposition des habitants à la bibliothèque aux heures d'ouverture de cette dernière.

Conseil municipal du 2 avril 2019 (consacré principalement aux votes des comptes 2018 et du budget 2019)

Comptes administratifs et de gestion 2018

La section de fonctionnement présente un total dépenses de 753 608,53 € et un total recettes de 903 351,19 €, L'excédent de fonctionnement ressort à 149 742,66 € contre 170 217 € en 2017 ; cet écart s'explique par des dépenses exceptionnelles liées à des travaux sur des bâtiments publics qui ne peuvent être enregistrés en section d'investissement. Parmi ces derniers, citons :

- Couverture, zinguerie (Centre Socio-culturel, appartements au-dessus de la mairie) : 11 800 €
- Crépi / église (suite à infiltrations) : 8 300 €
- Lavoir de Bouxières (effacement tags et protection de la pierre) : 8 400 €
- Réfection plancher de la Chapelle de Blanzey : 3 100 €

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 716 438,68 € et les recettes à 1 122 540,72 € ; ces montants tiennent compte d'un crédit relais de 250 000 € mis en place en juillet (donc en recettes) et remboursés en octobre (donc en dépenses).

2018 aura vu- entre autres- la fin des travaux de la Place du Père Gérard (160 060 €), et des travaux connexes (20 851 €), l'éclairage de Moulins (passage aux LED) pour 42 786 €, la réfection de voiries suite aux « catastrophes naturelles » de 2016 pour 86 137 €.

Dans les recettes figurent 146 784 € de subventions et un nouvel emprunt de 233 000 €.

Le « reste à réaliser » c'est à dire le montant des investissements et des subventions budgétisés mais non réalisés durant l'exercice est reporté en 2018 à hauteur de 357 400 € au titre des dépenses et 100 000 € au titre des recettes.

Affectation des résultats

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement reporté de 2017, de celui dégagé en 2018, du prélèvement nécessaire au financement du **besoin net de la section d'investissement (112 143 €), le résultat de fonctionnement reporté s'élève à 164 705 €.** Les comptes administratifs, de gestion, et l'affectation des résultats ont été votés à l'unanimité.

Ouverture de la mairie

Mardi et Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Jeudi de 8h à 12 h et de 14h à 16h30

Vendredi de 9h à 12h

Ouverture de l'Agence Postale

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30

Vendredi après-midi de 16h30 à 18h30

Samedi de 9h à 12h

Ouverture de la bibliothèque

Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30



Vote des taxes (2 votes contre)

Comme les années précédentes, les taux des taxes évolueront de 1% et s'établiront comme suit :

- taxe d'habitation (TH) : 11,18 % (11,07 en 2018)
- taxe foncière (TFB) : 12,08 % (11,96 en 2018)
- taxe foncière non bâti (TFNB) : 32,38 % (32,06 en 2018)

Budget primitif 2018

Le **budget primitif** avait été longuement commenté et discuté lors de la réunion préparatoire du 26 mars avec les conseillers. Tous les postes du compte administratif avaient été au préalable analysés pour fixer ce budget au plus juste.

Ce dernier, **approuvé à l'unanimité**, se présente de la façon suivante :

Section de fonctionnement

- Dépenses : 985 904 €
- Recettes : 985 904 € (dont 164 705 € de solde d'excédent de fonctionnement reporté)

Section d'investissement

- Dépenses : 981 565 € dont 357 400 € de « reste à réaliser 2018 » reportés.
- Recettes : 981 565 € dont 100 000 € de « reste à réaliser 2018 » reportés et 120 000 € de nouvel emprunt.

Les dépenses inscrites concernent principalement :

- L'aménagement des appartements au-dessus de la mairie (rue de la Forge) et au-dessus de la bibliothèque : cet investissement avait déjà été inscrit au budget 2018 mais nous avons attendu de connaître le niveau des subventions avant d'engager ces travaux.
- La réfection de la voirie et l'aménagement de trottoirs et cheminements piétons rues du Béché et du Béchet (demandes de subventions validées à l'unanimité par le conseil).
- La fin des travaux sur l'éclairage public (changement des armoires électriques et des horloges sur l'ensemble du réseau)

Le CR détaillé du conseil est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Aide au départ en vacances

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la reconduction de l'aide au départ en colonie de vacances pour les jeunes du village. **Cette aide de 160 €**, quel que soit le départ (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}...) vient s'ajouter aux aides de la CAF et du Département.

Selon le quotient familial, une famille peut prétendre ainsi jusqu'à 320 € d'aides pour le 1^{er} départ, 240 € pour le second, et 160 € pour le 3^{ème} et suivants. A ces montants peut éventuellement encore s'ajouter une participation de Jeunesse en Plein Air (sur demande, en fonction des revenus et du budget restant de JPA). Pour plus de renseignements et les inscriptions, s'adresser en mairie sans tarder.

Tranquillité vacances

La gendarmerie rappelle que pour votre tranquillité, elle veille sur vos biens en votre absence. N'hésitez pas à signaler vos départs à la gendarmerie de Champenoux au 03 83 31 61 02.

Repas des seniors

Une centaine de seniors ont profité d'un bon repas et d'un après-midi dansant animé par Christelle, accordéoniste, qui a mis beaucoup de joie dans les cœurs.

Les photos de cette belle journée sont visibles sur le site internet de la commune.

Chantiers jeunes

Treize jeunes se sont mobilisés durant la 2^{ème} semaine de congés scolaires, pour préparer la chavande qui sera brûlée le 14 juin 2019 lors de la soirée « Bouxières Monte le Son ». Que représentera cette chavande ? motus, c'est un secret !



Action sociale

Le premier mercredi de chaque mois de 10h à 12h ou sur rendez-vous.
Téléphone : 03 83 31 10 94

Périscolaire

Suite au succès rencontré l'an passé, les activités « potager » vont reprendre avec l'équipe enseignante et ce, toujours dans le cadre du partenariat « eco label » avec l'école.

La partie « semis » sera assurée par l'école et le périscolaire veillera à l'entretien du potager jusqu'à la récolte des fruits et légumes.

Les nichoirs fabriqués avant les vacances de printemps seront également installés.

L'activité « environnement » poursuit ses explorations et un projet est en cours avec la Compagnie des Ânes pour proposer un mercredi dans la nature encadré par Lilian Courteaux.

Le nombre des enfants inscrits à la cantine et au périscolaire est en hausse constante. Nous aimons penser que c'est aussi en partie grâce à l'attrait de toutes les activités proposées par l'équipe d'animation.

Élections européennes

Elles se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 de 8 h à 18h.

Nous rappelons qu'une pièce d'identité devra obligatoirement être présentée aux assesseurs.

Gestion durable des espaces verts publics et privés

La commune est entrée résolument depuis 2016 dans un plan de gestion durable des espaces verts. Cette démarche subventionnée à 60 % par l'agence de l'eau et la région sera menée par la FREDON Lorraine (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

La FREDON Lorraine nous accompagne techniquement afin de mettre en place une gestion plus durable de nos espaces verts permettant de répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

Il est nécessaire d'évoluer vers une gestion raisonnée de ces espaces, l'entretien doit être adapté aux usages, à la fréquentation, à l'image que l'on veut donner à l'espace considéré : c'est le principe de la gestion différenciée.

Cette approche concerne l'ensemble des espaces publics mais également privés ; en effet, depuis le 1^{er} janvier de cette année les particuliers n'ont plus accès à certains produits phyto sanitaires.

C'est pourquoi une conférence vous est proposée le 24 mai 2019 à 19h salle du conseil en mairie.

Une journée citoyenne s'en suivra le **samedi 5 octobre 2019** (de 10h à 16h) : elle se déroulera en 2 parties : une partie théorique, une pratique sur site (techniques de bouturages entre autres).

Arrêté réglementant la circulation Place du Père Gérard

Les travaux de la Place du Père Gérard étant terminés, la commune a pris un arrêté réglementant la circulation et le stationnement sur la place (CF. ci joint arrêté)

Tout contrevenant, à partir du 2 mai 2019, sera susceptible d'être verbalisé.

Apéritifs citoyens

Comme nous l'avons fait à Moulines en juin 2018, un apéritif citoyen sera organisé le **29 juin 2019 à 11h** pour les habitants d'Ecuelle sur la place devant la chapelle, et le **21 septembre 2019**, Place du Gué pour les habitants de Bouxières.

Cette rencontre qui se veut conviviale sera l'occasion d'échanger sur tous les sujets divers et variés que vous souhaitez voir aborder.

Courriers anonymes

La mairie n'apportera aucune réponse à tout courrier de délation anonyme.



Notre correspondant auprès de l'Est Républicain

Michel Maire 06 81 14 77 60

michelmaire@orange.fr

La ComCo de Seille et Grand Couronné nous informe :

Marchés de producteurs de Seille et Grand Couronné

Sous la bannière commune des Marchés de la Seille, des éleveurs, agriculteurs et artisans locaux proposent chaque mois, à la vente en direct, des produits fermiers en circuit court :

- Moncel-sur-Seille : 1^{er} vendredi de 17h à 19h30, Place de la Mairie
- Jeandelaincourt : 2^{ème} samedi de 9h à 12h, Place de l'ancienne gare
- Eulmont : 3^{ème} samedi de 9h à 12h, Place de l'école
- Nomeny : 4^{ème} samedi de 9h à 12h, Quai Benoît

Plaquette disponible en mairie et sur www.territoire-smgc.fr

Tedi'Bus

Depuis le 1^{er} avril 2019, de nouveaux horaires sont disponibles pour le service, toujours au tarif de 2€ l'aller et 3 € l'aller-retour.

→ Les mardis et jeudi, Rdv à la Porte Verte avec désormais la possibilité de déjeuner sur la zone

→ Les mercredis, faites ce qu'il vous plaît : réservez, horaire à votre choix entre 8h30 et 17h30

→ Du mardi au vendredi, rejoignez l'agglo nancéienne avec 2 départs et 2 retours chaque jour (sauf le mercredi en continu) jusqu'au tram (arrivée au tram à 10h et 14h30 / Départ de la station tram à 13h30 et 17h30)

Mode d'emploi :

- Appelez le 03 83 85 51 29 (tarif d'un appel local)
- Réservez votre trajet jusqu'à la veille avant 16h
- Le jour J à l'heure convenu, Jean-Claude votre chauffeur, passe vous chercher

Dépliant disponible en mairie et sur www.territoire-smgc.fr

A vos agendas

Soirée dansante avec couscous royal

Samedi 27 avril 2019, organisé par le Comité des fêtes, Centre socio culturel du Père Gérard à 20h30

Marche Gourmande

Dimanche 12 mai 2019, organisée par Bouxières Loisirs. Marche d'environ 11 km agrémentée de 6 points de restauration. Départs échelonnés de 9h à 11h30. Renseignements : bouxieres.loisirs@gmail.com

Bouxières Monte le Son

Vendredi 14 juin 2019, organisé par le Comité des fêtes. Le détail des festivités sera communiqué incessamment.

Concert de l'an 2019

Vendredi 14 juin 2019, Chapelle de Blanzey à 20h30, organisé par l'Association pour la Promotion et la Défense du Village de Bouxières-aux-Chênes. Concert donné par l'Harmonie Nancéienne sous la direction de Jean-Marc ILLI. Entrée libre.

La Pestiférée

Dimanche 16 juin 2019, organisée par Bouxières Evasion. 2 parcours de randonnée marche de 8 et 15 km et 4 parcours VTT de 15,24,36 et 48 km. Petit déjeuner offert au point de départ situé au Centre socio culturel du Père Gérard. Ravitaillements proposés sur le parcours et possibilité de restauration au retour.

Renseignements : www.bouxiereesevasion.com téléphone : 06 19 52 14 97

Animation tri

Samedi 6 juillet 2019, organisée par la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné. Rendez-vous de 9h à 12h au PAV de la rue des églantiers (face au Centre socio culturel du Père Gérard)

« Apéros citoyens »

Samedi 29 juin 2019, 11 h, devant la Chapelle d'Ecuelle

Samedi 21 septembre 2019, 11h, Place du Gué (devant la mairie)

Gestion durable des espaces verts publics et privés (Cf. p3)

Vendredi 24 mai 2019, à partir de 19h, Salle du Conseil : conférence jardinage au naturel

Samedi 5 octobre 2019, de 10h à 16h : journée citoyenne